présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

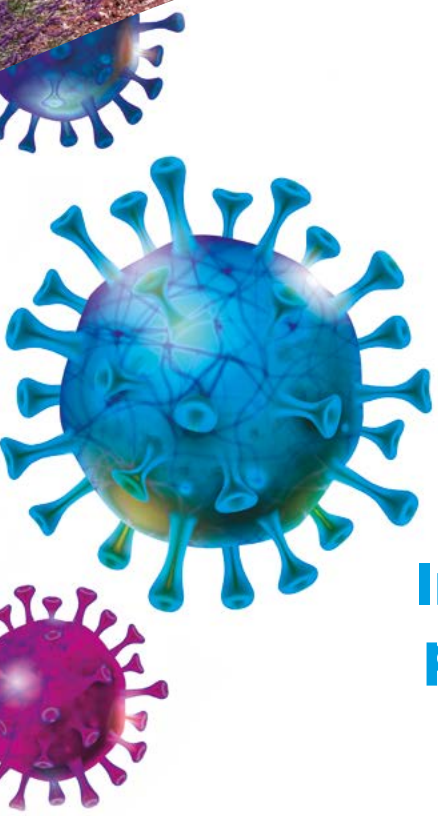

Pendant la crise Covid-19,

# les Services de Santé au Travail Interentreprises en première ligne pour accompagner les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes

www.presanse-auvergne-rhone-alpes.org

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# Du 16 mars au 15 juin 2020

Des Services de Santé au Travail
**100% ENGAGÉS**
pendant la crise Covid-19 et la reprise d'activité

**100%** DES **ENTREPRISES CONCERNÉES**

**200 000** entreprises adhérentes

**2 millions** de salariés suivis

**100% INNOVATION**
Téléconsultation
Webinaires
Modules de e-learning
Visioconférences
Télétravail

**+ 75 000 ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL**
Dont **70 %** concernent la Covid-19
**+ de 1300** participations aux CSE

**100% À L'ECOUTE**
**40 000**
Entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes contactées par téléphone

**100% WEBINAIRES**
**+ 3 200 Participants**
**+ de 60 Webinaires**
Plan de Reprise d'Activité, mise à jour du Document Unique, Commerces, coiffeurs, hôtels-restaurants, Responsabilité de l'employeur...

**+ 55 000 visites réalisées**
dont **72%** de visites de reprise et à la demande

**Des sites internet avec**
- Dossiers complets Covid-19
- Conseils aux Employeurs
- Foire Aux Questions
- Boite à outils
- Lien vers les documents du Gouvernement

**100% CONNECTES**

**100% INFORMATION**
Pandémie
Plan de Reprise d'Activité
Télétravail et ergonomie
Mise à jour du DU
Risque psycho-social

# **POUR PENSER LA RÉFORME,** NE PAS OUBLIER CEUX QUI AGISSENT

Les Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) ont été peu cités comme acteurs dans la crise Covid-19.

Pourtant, nos équipes ont été présentes et actives avec une grande détermination et une rapide adaptation aux besoins urgents qui sont apparus.

Dès la première semaine du confinement, nous nous sommes réorganisés pour assurer le maintien de nos activités et pour répondre présents aux demandes de nos adhérents et de leurs salariés, très majoritairement des TPE/PME, et leur apporter toutes les informations et accompagnements utiles.

Vous trouverez dans ce recueil quelques exemples d'actions menées par les SSTI de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

## TABLE DES MATIÈRES


PRÉSANSE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, QUI SOMMES-NOUS ? ..... 4

COVID-19, REPRISE D'ACTIVITÉ ET SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL ..... 5

NOS ACTIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS DANS LE CONTEXTE COVID-19 ..... 6

- Informer, sensibiliser, conseiller pour agir en prévention ..... 6
- Aider les entreprises à évaluer les risques professionnels en vue de leur plan d'actions ..... 11
- Assurer un suivi individuel et adapté de l'état de santé des salariés ..... 15
- Créer des supports de prévention dans le contexte COVID-19 ..... 17

LES ACTIONS À VENIR... LES ENTREPRISES AU CŒUR DE NOS MISSIONS ..... 18

NOTRE ENGAGEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ..... 19

DANS LA PRESSE, LES SSTI FONT PARLER D'EUX ..... 21

LES TÉMOIGNAGES, LA PAROLE À NOS ADHÉRENTS ..... 23

POUR CONCLURE ..... 25

NOUS CONTACTER ET SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ ..... 26

# PRÉSANSE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
## QUI SOMMES-NOUS ?

**L'ASSOCIATION PRÉSANSE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EXISTE DEPUIS 12 ANS DE LA VOLONTÉ DES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES (SSTI) DE CRÉER UN LIEU D'ÉCHANGE, DE RÉFLEXION, DE CONCERTATION ET DE COORDINATION DE LEURS ACTIONS.**

L'évolution de la réglementation relative à l'organisation et au fonctionnement des Services de Santé au Travail, la diminution constante de la démographie médicale, le développement de la pluridisciplinarité ont amené les SSTI d'Auvergne-Rhône-Alpes à se rapprocher pour mieux organiser, mutualiser, communiquer et partager leurs expériences.

**Pendant cette crise sanitaire, les 32 SSTI de la région ont davantage coordonné leurs actions.**

Animé par André COUYRAS, président de Présanse Auvergne-Rhône-Alpes, les présidents, directeurs et professionnels de ces Services de Santé au Travail se sont engagés dans un travail collaboratif pour apporter conseils et expertise à plus de **200 000 entreprises adhérentes et 2 millions de salariés suivis**, tous secteurs d'activité confondus.

## PRÉSANSE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES FÉDÈRE 32 SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES

# COVID-19, REPRISE D'ACTIVITÉ ET SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL

## LA CRISE COVID A RÉVÉLÉ À QUEL POINT LE RÔLE DES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL EN MATIÈRE DE CONSEIL EST ESSENTIEL.

Dès la première quinzaine de mars, les entreprises et les salariés se sont tournés vers les SSTI pour avoir une réponse à leurs appréhensions ou leurs questions, pour obtenir des conseils et un accompagnement personnalisé.

Encore trop souvent connus en dehors de l'entreprise pour les seules visites médicales de suivi individuel des salariés (qui sont aisément quantifiables), les Services de Santé au Travail œuvrent quotidiennement au sein des entreprises pour **agir en prévention et en amont de l'exposition aux risques professionnels.**

La crise Covid-19 a mis en avant **le risque biologique** ; souvent méconnu de l'entreprise en dehors de certains secteurs d'activité. Ce type de risque est souvent sous-estimé et peu abordé en termes de prévention.

Dans le cadre de la continuité ou de la reprise d'activité, l'enjeu majeur a été et reste de ne pas exposer les salariés : ceci s'inscrit complètement dans une démarche de **prévention primaire** dans laquelle les SSTI ont tous leur place et légitimité. Aujourd'hui, le fameux adage « **mieux vaut prévenir que guérir** » prend tout son sens.

Les Services de Santé au Travail sont l**es interlocuteurs incontournables des entreprises, des salariés et des instances représentatives du personnel** pour la mise en œuvre des nombreux protocoles à déployer lors de la reprise d'activité, pour faire état des consignes sanitaires propres aux caractéristiques de l'entreprise, pour s'assurer de l'état de santé des salariés au moment du retour dans le collectif…

## LA PRÉVENTION EST UN MÉTIER ; C'EST LE CŒUR D'EXPERTISE DES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL

**200 000** Entreprises adhérentes
du secteur privé,
y compris BTP et nucléaire

**2 millions** de salariés suivis et pris en charge

**1 800 professionnels**

**450**
Médecins du travail, Collaborateurs médecins et internes en Médecine du Travail

**300**
Infirmiers en Santé au Travail

**500**
Assistantes et secrétaires médicales

**350**
Intervenants spécialisés en Prévention des Risques Professionnels et Assistants Techniques en Santé au travail (ergonomes, psychologues, ingénieurs en risque chimique, préventeurs, conseillers du travail,…)

**200**
Personnes en fonction support (Relation adhérents, RH, Comptabilité, Systèmes d'Information…)

# NOS ACTIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS
DANS LE CONTEXTE COVID-19

## ▶ INFORMER, SENSIBILISER, CONSEILLER
POUR AGIR EN PRÉVENTION

Dans le contexte de crise sanitaire, les adhérents (entreprises et salariés) interrogent les Services de Santé au Travail sur l'ensemble des enjeux de cette crise, car ils ont bien compris qu'ils étaient des interlocuteurs de terrain incontournables, qualifiés et présents.

Des **permanences** ont été organisées dès le confinement afin de continuer à répondre aux demandes. À distance, les professionnels de Santé au Travail ont conseillé, rassuré, écouté, informé et assuré le suivi Santé travail des salariés à distance (téléconsultation) ou en présentiel…

Assurer cet accompagnement a nécessité un **travail de veille documentaire précis et consciencieux**, tant les recommandations ont évolué, tant les textes réglementaires se sont succédés, tant les dispositifs de prise en charge ont été adaptés…

**Les supports de communication et les outils d'information ont dû évoluer** au même rythme afin d'assurer un message harmonisé et cohérent avec les connaissances du moment ; et cela avec moins de ressources humaines disponibles.

En effet, les Services de Santé au Travail, comme toutes les entreprises, n'ont pas été épargnés par les conséquences de la pandémie sur leurs collaborateurs : maladie, absences pour garde d'enfant, arrêts pour cause de vulnérabilité…

Présanse Auvergne-Rhône-Alpes fait toutefois le bilan d'un **engagement fort des professionnels de Santé présents** durant cette crise, engagés dans leur mission de conseil et de prévention, dans des conditions de travail inédites.

**plateformes développées**

**veille documentaire**

**supports de communication**

**engagement fort de tous**

## LES SSTI ONT MONTRÉ TOUTE LEUR AGILITÉ ET LEUR RÉACTIVITÉ...

Un exemple d'action : **comme la plupart des SSTI en Auvergne-Rhône-Alpes dès le 17 mars, MT2i Grenoble** a mis en place une permanence physique, téléphonique (numéro unique) et numérique pour assurer sa mission, dans un contexte complètement inédit.

**avec**
**3 médecins du travail,**
**2 assistantes médicales**
**et 2 infirmiers en Santé au travail par centre**

durant plusieurs semaines, cette permanence a permis :

- de répondre à l'ensemble des sollicitations des adhérents, de fournir des conseils et de la documentation adaptés à chaque entreprise
- de réaliser une veille quotidienne des recommandations, des textes juridiques... et d'ajuster sans cesse son discours en fonction des nouveautés
- d'assurer le suivi médical Santé travail des salariés en présentiel, quand cela était obligatoire, ou en téléconsultation
- d'organiser le relais d'informations auprès des équipes et de publier de nombreux outils communs à l'ensemble des équipes.

**5 680**
**courriels traités**

**2 814**
**appels téléphoniques**

**603**
**consultations**
**dont 95% en téléconsultation**

# ▶ INFORMER, SENSIBILISER, CONSEILLER
POUR AGIR EN PRÉVENTION

## ▸ SUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, LES SUJETS LES PLUS ABORDÉS

- **La vulnérabilité des salariés au risque de COVID-19 aggravé**
  - Communication des critères de vulnérabilité et explication des mesures à prendre
  - Conseil sur le rôle et la responsabilité des employeurs :
    - diffusion de supports de communication
    - recommandation à solliciter des consultations en cas de doute
- **La prévention de Cas COVID-19 en entreprise**

  Diffusion des protocoles :
  - pour déterminer les critères de suspicion de Cas Covid-19
  - de prévention de la Covid-19 : promotion de la prise de température à domicile au lieu de la prise de température avant accès à un site d'entreprise, importance de mettre en place les gestes barrières, respect de la distanciation physique, importance du lavage des mains...
  - aux entreprises, pour la prise en charge des Cas Covid-19 et Cas contacts.

**+ DE 75 000**
**ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL**

**DONT 70%**
**CONCERNANT LA COVID-19**

- **Les enjeux de prévention primaire en entreprise par rapport à un risque biologique majeur**
  - Information sur le virus et la maladie en s'appuyant sur les informations du ministère des solidarités et de la Santé et du gouvernement
  - Information et sensibilisation aux risques liés à l'épidémie :
    - mise à disposition de boites à outils : supports de communication, référentiels...
    - publication de Foires Aux Questions (FAQ), de fiches conseil mises à jour en temps réel...
    - animation de webinaires : plans de reprise d'activité, Document Unique...
  - Prévention collective :

    conseils sur l'organisation et l'aménagement des lieux de travail pour tenir compte du risque Covid-19
  - Prévention individuelle :
    - port de masques selon leur type et leur accessibilité
    - diffusion de fiches conseils sur les masques et de vidéos sur leur utilisation.
- **Dans le cadre du dialogue social :**

  Informations et expertise au service des instances de l'entreprise (CSE...) pour préparer la reprise, en distanciel.
- **En matière de conseils aux entreprises liés à la prévention de l'impact psychologique et psychosocial de la crise sanitaire**

  Mise en place de cellules d'accompagnement psychologique pour les salariés, comme pour les chefs d'entreprise, dans la plupart des Services de Santé au Travail, avec des psychologues du travail et cliniciens, ou des partenaires.

# DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE, PLUS D'1 ENTREPRISE SUR 2 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES A ÉTÉ CONTACTÉE PAR UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE SON SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

## ▸ LES ENTREPRISES SONT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES SSTI

Rapidement, les Services de Santé au Travail ont déployé des actions de **contact direct avec leurs adhérents.**

D'abord auprès des petites entreprises des **secteurs prioritaires,** et rapidement auprès de tous les secteurs d'activité, pour « spontanément » prendre de leurs nouvelles, et échanger sur la situation vécue par leur entreprise, leurs salariés, diffuser les conseils de prévention, identifier les besoins et y répondre, apporter des conseils, orienter au besoin vers un professionnel de Santé…

Cette action d'ampleur suit son cours encore aujourd'hui. Les entreprises ont fait un retour très positif de cette démarche pro-active, dans cette période compliquée pour elles.

### « BONJOUR, C'EST VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL… »

- Dès le début du confinement, les Infirmiers en Santé au travail et les préventeurs du **SST01** ont contacté dans un premier temps tous les adhérents des secteurs prioritaires pour la nation ; ensuite cette action a été élargie à tous les adhérents du département, soient 1 500 entreprises contactées.
  Dès le mois de mars, le SST01 a informé près de 10 000 entreprises adhérentes de la mise en place d'un numéro et d'une adresse mail unique pour faciliter la communication, les demandes de visite et de conseils. La cellule d'astreinte spécial Covid a traité entre 50 et 100 appels par jour.
- En l'espace de 3 mois, **Alpes Santé Travail** a contacté par téléphone près de 23% de ses adhérents, soit 1 030 entreprises sur Grenoble et ses environs.
- **STVB** a organisé plusieurs campagnes téléphoniques : la 1ère en avril a concerné 2 751 adhérents soit 61% et la deuxième, 1 723 entreprises, soit 38% des adhérents.
- Pour ne laisser aucune entreprise au bord du chemin avant la reprise annoncée par le gouvernement au 11/05/20, l'**Agemetra** s'est lancée dans une grande opération de contacts téléphoniques de ses adhérents. En quelques jours, 2 800 adhérents ont été individuellement contactés par les membres des équipes pluridisciplinaires, et encouragés à exprimer leurs besoins. La démarche est particulièrement appréciée par les entreprises.

### ENQUÊTE AUPRÈS DES ADHÉRENTS

- **AIST La Prévention active** : questionnaire d'aide à la mise en œuvre des mesures de prévention envoyé auprès de 15 000 entreprises adhérentes de manière à ce que les entreprises s'auto-évaluent sur les actions à mettre en place. A l'issue de ce questionnaire, les entreprises pouvaient solliciter très facilement l'aide d'un expert du SSTI pour tous conseils personnalisés.
- **Arve Mont Blanc** : sur le secteur de Bonneville, ce sont 1 500 entreprises qui ont été contactées par mail, avec envoi d'un diaporama sur les mesures barrières et informations sur la Covid-19, soit 1 adhérent sur 3. Les retours des adhérents montrent 10% de besoin immédiat et 20% de suivi attendu d'ici juin.
- **SMI 38** : fin mai, le SSTI a envoyé une enquête de satisfaction à ses 2 602 adhérents pour mesurer l'impact de la mobilisation du SSTI pendant cette période de crise sanitaire, l'occasion également de recenser leurs besoins pour les jours à venir et adapter d'avantage les accompagnements proposés : webinaires, aide à l'évaluation des risques professionnels, infos Santé travail, e-learning en matière de prévention, sensibilisation des salariés, études de poste,…

# ▸ INFORMER, SENSIBILISER, CONSEILLER
POUR AGIR EN PRÉVENTION

## ▸ SORTONS MASQUÉS... MAIS COMMENT ?

Les SSTI ont pu apporter leur aide aux entreprises pour l'achat de masques et de gel hydroalcoolique. Les plateformes d'achat et d'approvisionnement ont été relayées sur nos différents supports de communication : site internet, lettres d'information, réseaux sociaux...

Des vidéos ont été diffusées afin d'expliquer comment bien porter le masque de protection et comment se laver les mains efficacement.

Les SSTI ont largement relayé la subvention « Prévention Covid », mise en place par l'Assurance maladie - Risques professionnels, auprès des TPE/PME de moins de 50 salariés pour le remboursement de protection contre le Covid 19 au travail.

Face à la pénurie de certains Equipements de Protection Individuelle (EPI), les SSTI ont privilégié l'achat de fournitures locales (gel hydro alcoolique, masques, blouses,...), contribuant ainsi à l'économie locale de notre région.

**+ DE 282 000* MASQUES CHIRURGICAUX ET FFP2**

***sur la période avril/mai 2020**

**ont été commandés par les Services de Santé au Travail Interentreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes afin de protéger les professionnels de Santé.**

**OBJECTIF**

**Continuer d'assurer leur mission de conseil auprès des salariés suivis et des entreprises adhérentes pendant la crise sanitaire.**

Dès le mois de mars, les Médecins du Travail du **SSTi Arve Mont-Blanc** se sont déplacés dans les entreprises dites « alimentaires » (grandes surfaces) pour aider à la mise en place des mesures de protection.

- Mise en ligne de vidéos et d'affiches de l'INRS pour apprendre à bien utiliser un masque, enlever des gants,... relayées par les SSTI. Visitez les sites de **Presanse Auvergne-Rhône-Alpes et de l'AIPVR**
- Dès le début du confinement **Santé au Travail en Savoie** et **MT2i Grenoble** ont contribué aux dons de masques et matériels pour les soignants en envoyant un emailing à tous leurs adhérents (environ 20 000 entreprises).

- **STLN Roanne** a informé ses adhérents pour les aider à commander des masques, du gel hydro-alcoolique et autres EPI en relayant les informations de la CCI, de la CMA, de l'ARS, ... Aide financière pour les TPE/PME via son site stln42.fr Le STLN a également relayé les adhérents donateurs d'EPI (masques, blouses, savon désinfectant, gel hydroalcoolique,...) pour les redistribuer au personnel soignant du secteur.

CCI : Chambre de Commerce et de l'Industrie
CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
ARS : Agence Régionale de Santé

# AIDER LES ENTREPRISES À ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS EN VUE DE LEUR PLAN D'ACTIONS

## AIDE À L'ÉVALUATION DES RISQUES EN LIEN AVEC L'ÉPIDÉMIE COVID-19 ET CONSEILS POUR TRAVAILLER EN SÉCURITÉ EN FONCTION DU SECTEUR ET DE LA RÉALITÉ DES POSTES

- Diffusion auprès de leurs adhérents (par emailing, sur leur site web, via les réseaux sociaux...) des **fiches conseils prévention par métier et secteur** élaborées par le Ministère du Travail avec **la contribution active de Médecins du Travail du réseau PRESANSE** et des guides élaborés par les branches professionnelles.
- Communication aux entreprises autour du **Plan de Reprise d'Activité**

- Par exemple, retrouvez toutes les fiches métiers sur les sites de l'**AIPVR** et de **Santé au Travail en Savoie**
- Au fur et à mesure de la diffusion des fiches conseils prévention, le **SMI38** a informé par téléphone les entreprises adhérentes, lorsque celles-ci étaient ouvertes et accessibles, et couplé cette diffusion des consignes officielles par des envois par mail.

  Ainsi, les chauffeurs livreurs, les commerçants de détails, les garages, boulangeries, caissiers, restaurants, agents de sécurité, agents de maintenance, agents funéraires, entreprises de nettoyage, agences intérim, aides à domicile... ont été sensibilisés.

  **+ de 60% des adhérents du Service ont reçu un mail personnalisé selon leur métier ou leur secteur d'activité.**

- L'**Agemetra** a diffusé mi-mai à ses 19 500 adhérents lyonnais une édition spéciale Covid de son journal « **Objectif Santé au travail** », qui a également été relayé sur les réseaux sociaux, sur son site web, par les organisateurs de PREVENTICA,...
- **AIST43** a mis à disposition des entreprises un Guide pour établir leur Plan d'Activité
- Kit d'accompagnement à la reprise d'activité proposé par **STVB**, avec 10 fiches Mémo

# ▸ AIDER LES ENTREPRISES À ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS EN VUE DE LEUR PLAN D'ACTIONS

## ▸ ACTUALISATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS AU REGARD DES RISQUES EN LIEN AVEC L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

- Evaluation du risque selon les activités
- Mise en œuvre des actions / solutions : distanciation / gestes barrières / lavage des mains / décontamination / organisation des flux de personnes / gestion des parties communes…
- Mise en place d'accompagnement à la mise à jour du Document Unique : outils et dispositifs créés spécifiquement
- Organisation de webinaires sur la mise à jour du Document Unique

## ▸ NOS RÉSEAUX SOCIAUX

De nombreuses informations sur les réseaux sociaux ont été publiées pour se faire le relais des articles diffusés sur les sites internet. Les réseaux sociaux ont été un lieu important d'échanges spontanés avec les adhérents.

- **AIST La prévention active**
  **> 6187** vues sur **Linkedin**
  **> 9148** vues sur **Facebook**

- **AIST 43 :** Diffusion de l'Affiche « LE MASQUE Comment le porter ? » lors du déconfinement:
  **> 1493 téléchargements**
  **> 4551** vues sur **Facebook**
  **> 422** vues sur **Linkedin**

- **KITCOVID**
  L'**AIST43** met à disposition sur son site internet une méthode pour intégrer le risque Covid dans votre Document Unique : aist43.fr , document PDF et tutoriel vidéo réalisés en collaboration avec le Service **Alpes Santé Travail 38** par visioconférence.

- **SSTi03** propose à ses adhérents de participer à des Ateliers Document Unique

- L'**AST Grand Lyon** invite tous ses adhérents, quelle que soit la taille de l'entreprise, à solliciter sa **Hotline Coronavirus** en cas de besoin ou de questions. Ses équipes sont mobilisées sur le sujet et sont prêtes à les conseiller par téléphone ou par mail.

- L'**AIST La prévention active** propose des webinaires sur la mise à jour du Document Unique avec le risque pandémique de type Covid, tous ces ateliers sont complets à chaque session.

## ▸ NOS SITES INTERNET ONT ÉTÉ MIS À JOUR QUOTIDIENNEMENT POUR SE FAIRE L'ÉCHO DES DERNIÈRES INFORMATIONS, RECOMMANDATIONS GOUVERNEMENTALES, DANS UNE ACTUALITÉ MOUVANTE

**En concertation avec les professionnels de la Santé, les Services ont élaboré :**

- des dossiers complets sur la Covid-19 : modes de transmission, gestes barrières, distanciation, lavage des mains…
- des guides pratiques : télétravail, Document Unique, impacts psychologiques et psychosociaux…
- des boites à outils avec de nombreux documents à disposition
- des foires aux questions mises à jour quotidiennement
- des conseils pour les employeurs et pour les salariés
- des fiches conseils pour les entreprises, les salariés : ventilation/climatisation, masques…
- des infographies, des affiches, des vidéos…
- …

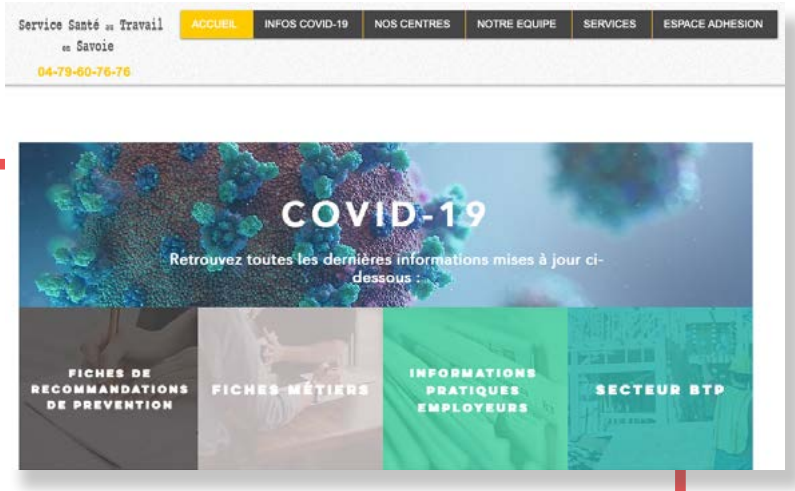


- **BTP Santé au travail**
  Informations générales sur la Covid-19 (relai des consignes et supports du Gouvernement, Ministère de la Santé, Santé Publique France…)
  Publiée le 27/02/2020
  **> 5 696 vues / 4 087 vues uniques.**
  Informations et conseils spécifiques aux entreprises du BTP (relais des consignes du Ministère du Travail, de l'OPPBTP, de l'INRS…) :
  Publiée le 03/04/2020
  **> 1 997 vues / 1 609 vues uniques.**
  Prévention & Gestes barrières (relai des supports du Gouvernement, Ministère de la Santé, Santé Publique France, INRS…) :
  Publiée 27/02/2020
  **> 2 548 vues / 1 979 vues uniques.**

- **AIST43**
  12616 : nombre de téléchargements de documents Covid proposés par l'AIST43 sur leur site web du 17/03/20 au 22/06/20.
  **> 129 téléchargements / jour !**

- **Santé au Travail en Savoie** a consacré un dossier spécifiquement dédié au CORONAVIRUS en page d'accueil sur son site web

- L'**Agemetra** propose une Foire Aux Questions sur son site web
  La page spéciale « Prévention Covid-19 » :
  Publiée le 03/04/20
  **> 1832 vues / 1522 vues uniques.**
  Actu « Les mesures exceptionnelles pour faire face à l'épidémie de Covid-19 » :
  **> 1820 vues / 932 vues uniques.**
  Actu « L'Agemetra vous conseille » : Publiée le 30/03/20
  **> 1605 vues / 1384 vues uniques.**

## ▸ AIDER LES ENTREPRISES À ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS EN VUE DE LEUR PLAN D'ACTIONS

### ▸ À FOND LES WEBINAIRES !

**Les Services de Santé au travail en Auvergne-Rhône-Alpes ont innové en proposant de nombreux webinaires pour transmettre l'information de prévention le plus largement possible.**

Le déploiement de ces webinaires visait initialement les entreprises adhérentes et leurs salariés, mais ces webinaires ont été suivis régulièrement par de nombreux autres participants : Carsat, Présanse, professionnels d'autres Services de Santé au travail de France,...

**En seulement 1 mois, + de 3 200 personnes impactées par nos messages de prévention**

- **AST Grand Lyon :**
  **39 sessions / 1214 participants**
  (chiffres au 19/06/20)

13 et 17 mars : présentation du Plan de Continuité d'Activité AST Grand Lyon et mesures de protection
20 mars : Petits commerces et mesures de protection
25 mars : Coronavirus et entreprises de livraison
25 mars : Coronavirus et entreprises de transport
2 et 6 avril : Plan de Continuité d'Activité (PCA) et mise à jour du Document Unique
2 et 9 avril : Libre antenne « à votre écoute »
23, 24, 28, 30 avril, 5 et 7 mai : Reprise d'activité en contexte épidémique
26, 28 mai : Reprise d'activité dans les secteurs des services et du commerce
26, 27 mai, 2, 3, 4, 9, 10, 11 juin : Covid-19 et Document Unique

- **AIPVR** dans la Drôme
  **7 sessions / 186 participants**
  (chiffres au 30/06/20)

26 mai : Reprise d'activité
28 mai et 25 juin : Mise à jour du DUERP
9 juin : Télétravail : aménagement et organisation
11 juin : Aménagement du suivi de l'état de santé des salariés (en collaboration avec un cabinet d'avocats spécialisé en droit du travail)
16 juin : Violences externes
18 juin : Responsabilité de l'employeur (en collaboration avec un cabinet d'avocats spécialisé en droit du travail)
23 juin : Accompagnement et aides financières (coanimation avec la Carsat)

- **SSTI de l'Isère :**
  **9 sessions / 900 participants / 414 replay**
  (chiffres au 19/06/20)

24 avril : Covid-19 : PCA et mise à jour du DUERP
23 et 28 avril : Le télétravail durant le confinement (employeurs et salariés)
5 et 14 mai : Mesures de protection collective et individuelle face au Covid-19
19 mai : Mesures de prévention pour les Aides à domicile
4 juin : Prise en charge d'un salarié en cas de suspicion Covid-19
18 juin : Prévenir les RPS-TMS liés à la reprise d'activité
19 juin : La santé du salarié face à la crise sanitaire Covid-19 - Rôles et Responsabilités de l'Employeur et du Médecin du travail.

DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

## ▸ ASSURER UN SUIVI INDIVIDUEL ET ADAPTÉ DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS

Chaque SSTI a dû **organiser son activité** et élaborer son Plan de Continuité d'Activité, face à l'absence d'un nombre variable de ses collaborateurs : salariés malades, en garde d'enfants, personnes vulnérables...

Des cellules de crise ont été créées pour adapter l'organisation de travail, communiquer avec les collaborateurs, élaborer des consignes claires...

Des solutions de **consultations à distance** par téléphone ou visio ont été proposées :
- Réalisation des visites dites prioritaires au début de la crise
- Réalisation des visites non reportables dans les délais dérogatoires
- Réalisation des visites reportables selon les possibilités de chaque SSTI.

La mise en place de la **téléconsultation** dans l'urgence permet aujourd'hui d'assurer à la fois des visites en présentiel et à distance selon les priorités et possibilités des salariés suivis.

Dans le cadre de la continuité ou de la reprise d'activité, employeurs et salariés interrogent les Services de Santé au Travail sur :

▸ **La question de la vulnérabilité**
- Téléconsultations d'évaluation
- Prescription d'interruptions de travail pour les salariés vulnérables
- Accompagnement à la reprise d'activité

▸ **Les retours des salariés après COVID**
- Dépistage de cas douteux à la reprise
- Gestion des porteurs sains
- Repérage de cas contacts

▸ **Les retours après quatorzaine**

La possibilité de prescription d'arrêts de travail pour les Cas Covid et cas contacts dans le cadre dérogatoire prévu par l'ordonnance du 1er avril et selon le dispositif prorogé jusqu'au 10 octobre 2020 est limité par le fait que le Médecin du travail n'accède pas à la base de tracing Ameli pour le signalement et l'enregistrement des cas.

Dès le 18 mars, le **STLN Roanne** a mis en place une permanence médicale en **téléconsultation** avec l'outil MONSISRA, priorisant les visites de reprise ou demandes urgentes effectuées par des Médecins du travail assistés par des assistantes médicales et infirmières en Santé au travail. La distanciation permettant ainsi d'éviter le risque de propagation de la Covid-19. Le STLN a également contribué à aider d'autres SSTI de la région à la mise en place de la téléconsultation.

du 16 mars au 15 juin 2020

**+ de 55 000 visites réalisées**

**9 400** ≠**Visites d'Information et de Prévention d'embauche**

**5 600** **Visites de Suivi Individuel Renforcé initial**

**22 400** **Visites de reprise**

**18 000** **Visites à la demande**

**≈ 1 400** **Avis d'inaptitude rendus**

## ▸ ASSURER UN SUIVI INDIVIDUEL ET ADAPTÉ DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS

### ▸ PARCE QUE LA CRISE A DES IMPACTS PSYCHOLOGIQUES

Les SSTI n'ayant pas de psychologue dans leur Service ont relayé toutes les coordonnées des structures pouvant prendre le relais auprès des salariés concernés. Par exemple sur le site internet de **SST01**.

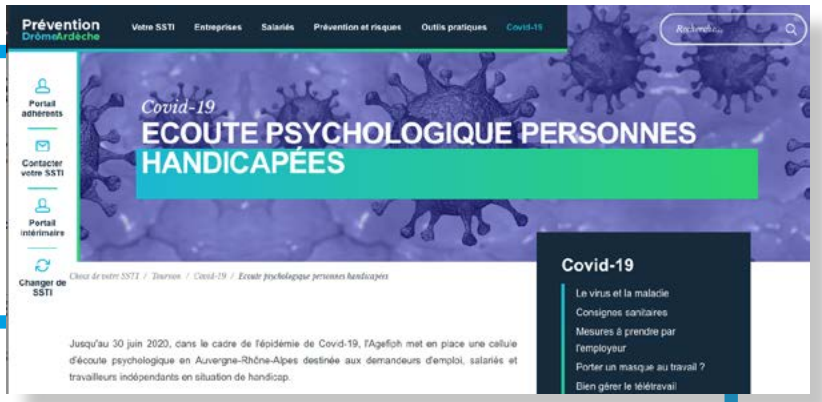


Certains SSTI ayant des ressources internes de psychologues ont pu, en complément de leur offre de services, relayer certaines informations utiles pour les adhérents et salariés suivis.

Par exemple, **APIST Tournon** a communiqué sur son site web une action proposée par l'Agefiph spécifiquement destinée aux personnes handicapées.

- Dès le 16 mars, les deux psychologues du travail d'**Alpes Santé Travail** se sont mis à la disposition des équipes pluridisciplinaires,

afin de prendre en charge toute personne, employeur ou salarié, qui en ressentait le besoin, ou vers laquelle un professionnel de Santé pensait opportun de l'orienter. C'est ainsi qu'en quelques semaines, 57 entretiens téléphoniques ont été réalisés.

- Dès le 30/03/20, l'**Agemetra** a mis en place une permanence de soutien psychologique au siège à Oullins. Deux psychologues cliniciens, salariés de l'Agemetra, sont intervenus dans le cadre d'une cellule de veille pour répondre aux demandes des salariés. Ils ont travaillé en lien avec des Médecins du travail et des infirmières en Santé au travail, ainsi que des assistantes médicales et administratives. Les demandes des salariés étaient transmises par les autres membres de cette cellule qui répondaient en première ligne.

Courant avril c'est une vingtaine d'entretiens téléphoniques, ou en visio, qui ont été menés sur la période directement liés à la situation du coronavirus, dans le cadre d'une permanence exceptionnelle de soutien psychologique. Ils étaient présents sur 10 journées (5 journées chacun) pendant le confinement.

De plus, certains accompagnements psychologiques en cours ont pu être maintenus durant cette période (en plus de la permanence). Cela a permis de ne pas laisser s'aggraver des situations compliquées de **maintien en emploi.**

La majorité des entretiens effectués relevaient de situations dont la dégradation a été majorée par le contexte de crise sanitaire. Elles étaient pour beaucoup d'entre elles des situations déjà problématiques avant le confinement. Quelques situations relevaient de l'angoisse typiquement liée au virus (ex : une salariée en maison de retraite ayant peur de contaminer les résidents).

Les salariés qui ont fait des demandes relevaient de secteurs très variés avec une majorité de problématiques rencontrées dans le secteur médico-social.

## ▶ CRÉER DES SUPPORTS DE PRÉVENTION DANS LE CONTEXTE DE COVID-19

**Une diffusion constante et permanente d'informations ciblées a été réalisée par les SSTI qui se sont fait le relais des messages de prévention communiqués par les autorités sanitaires.**

- Les **sites internet** ont été la clef de la communication avec les entreprises et les salariés. Dossier spécial, foire aux questions, et mises à jour régulières pour diffuser la bonne information
- Des **newsletters** régulières ont été envoyées par les SSTI, avec des taux d'ouverture souvent plus élevés que dans un contexte habituel, montrant ainsi le besoin d'information des entreprises
- Les **réseaux sociaux** ont été un vecteur très utilisé pour diffuser l'information gouvernementale, les gestes barrières, les consignes sanitaires, les documents publiés, les vidéos pédagogiques...
- Des **webinaires** ont été animés par les SSTI en 1 mois impactant ainsi plus de 3 200 personnes
- De nombreux **guides** ont été créés sur la reprise d'activité, le télétravail, les RPS, la mise à jour du Document Unique...
- Des **vidéos** ont été partagées pour expliquer les gestes barrières
- Des **affiches** ont été réalisées et mises à disposition des entreprises
- Des **accompagnements spécifiques** ont été rapidement proposés dans des formats inédits : accompagnements à distance, webinaires...

# LES ACTIONS À VENIR...
## LES ENTREPRISES AU CŒUR DE NOS MISSIONS

- Continuer d'**ajuster notre organisation** pour répondre aux besoins des entreprises adhérentes et des salariés suivis est nécessaire

- D'autres **webinaires** sont en cours d'élaboration et seront proposés prochainement :
  - l'outil EVAMETRA dans l'établissement du Document Unique
  - danger des substances chimiques
  - le Document Unique dans le contexte Covid-19, de l'identification à l'action
  - les risques psychosociaux en temps de crise sanitaire : comment accompagner mes équipes et l'organisation ?
  - organiser le télétravail (à destination des employeurs)
  - les risques liés au travail sur écran (au bureau ou au domicile)
  - Les clés de la reprise en sécurité
  - Gestes barrières
  - Transformation digitale
  - Addictions
  - ...

- **Accompagner les entreprises dans leur démarche de prévention**, à distance et en présentiel chez nos adhérents.
  - envoi de questionnaires aux adhérents
  - organisation de campagnes téléphoniques par secteur d'activité pour recenser les besoins et échanger sur ce qui a été mis en place
  - retour d'expérience des entreprises en vue d'amélioration continue de nos services
  - visites en entreprises, études de postes,...
  - participation aux CSE
  - organisation d'ateliers de prévention inter-entreprises dans nos locaux et chez les adhérents
  - ...

- **Suivi individuel Santé Travail**
  - Intégration de questionnements liés au contexte Covid-19 au cours des consultations par les Médecins du travail et infirmiers en Santé au travail
  - Pérennité des téléconsultations et télésuivis selon les secteurs d'activité volontaires
  - ...

- **#RST2020** : Les Services de Santé au Travail Interentreprises du réseau PRESANSE participent pour la deuxième année consécutive aux **Rencontres Santé Travail** initialement prévues le 02/04/20 et reprogrammées au **24 septembre 2020.**

  Les SSTI vont proposer à leurs adhérents de participer à un webinaire régional sur la thématique du « **Maintien en emploi tout au long de la vie professionnelle** » ; l'occasion de montrer que tout le monde est concerné par le Maintien en emploi, quel que soit l'âge ou la fonction du salarié, ainsi que l'articulation des acteurs pour accompagner les employeurs et les salariés, à commencer par le Médecin du travail.

- Présanse Auvergne-Rhône-Alpes sera présent au salon **Préventica Lyon** du 29 septembre au 1er octobre prochain pour accueillir, conseiller et répondre aux questions Santé au travail des employeurs et salariés. Nous animerons une conférence sur le Maintien en emploi tout au long de la vie professionnelle.

  Le 30 septembre, une soirée est dédiée aux TPE/PME pour leur permettre de participer à l'événement en dehors des horaires travaillés par ces petites structures. Rendez-vous au stand J36 !

Préventica
LYON
29 SEPT >01 OCT 2020
Eurexpo

# NOTRE ENGAGEMENT
# DANS L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

**Chaque SSTI en Auvergne-Rhône-Alpes s'est rapproché de son environnement institutionnel et de ses partenaires habituels pour échanger, réfléchir, agir en mettant en place des actions communes. Quelques exemples concrets de ces partenariats menés :**

## Auprès de la Préfecture du Puy-De-Dôme

Communication du Plan de Continuité d'Activité de l'AIST La prévention active afin d'assurer le maintien de l'accompagnement des entreprises et le suivi des salariés.

## Partenariat avec la CCI de Clermont-Ferrand

Mise en place d'une hotline prenant en charge les situations de risques psychosociaux. Un Médecin du travail de l'AIST La prévention active s'est mobilisé afin de répondre aux diverses sollicitations.

## Intervention auprès de la Cpme AuRA

- Auvergne-Rhône-Alpes
  Lors d'un webinaire organisé le 28 avril à l'attention des chefs d'entreprises, Patrice COURNOT, Directeur de l'Agemetra, et Pascal JOUVIN, Directeur de l'AIST La prévention active, sont intervenus respectivement sur :
  - L'accompagnement des entreprises par les SSTI pendant et après le confinement
  - Les obligations réglementaires dans le cadre de la reprise d'activité.
- Allier
  Organisation et animation d'un webinaire « Sensibilisation et conseils sur le risque Covid » le 11 mai avec 24 entreprises adhérentes de la CPME.

## Communication avec la DIRECCTE

Depuis mi-mars, tous les SSTI de la région ont communiqué les données chiffrées relatives aux différentes actions menées auprès de tous les adhérents : Actions en Milieu de Travail et suivi individuel Santé Travail.

## Partenariat avec la CMA de l'Ain

Partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain afin de construire des supports de prévention et d'aide à la reprise d'activité pour les secteurs médicaux-sociaux, instituts de beauté et coiffure. Tous ces documents ont été envoyés par emailing aux adhérents concernés.

## Communication auprès des fédérations professionnelles et organisations syndicales

Envoi de divers communications et supports.

## Auprès des députés

Chaque SSTI dans son département a eu l'occasion d'interpeller les députés pour les inviter dans leur service et ainsi leur montrer sur le terrain le rôle des SSTI.

## Partenariat avec les CHU, facultés de Médecine, Ordres des Médecins, laboratoires

- **Grenoble** :
  - Participation de MT2i à la campagne Covid au sein du CLIN du CHU de Grenoble
  - Organisation d'un webinaire à l'initiative du CHU de Grenoble pour les professionnels des SSTI sur les pratiques d'hygiène nécessaires pour les EHPAD dans le contexte Covid-19
  - Création d'une permanence 7 jours/7 pour la prise en charge des EHPAD en cas de survenue de cas de Covid – **collaboration des équipes du CHU avec les équipes pluridisciplinaires des SSTI** afin d'être les plus efficients possible
  - Mise à disposition fin mars, sécurisation et préparation des locaux de MT2i (site des Bergeronnettes) avec les Médecins généralistes référents des centres de dépistage Covid via le Conseil de l'Ordre des Médecins et l'ARS
  - MT2i a intégré le groupe de coordination départemental Covid de l'Isère (38) via l'Ordre des Médecins
  - Participation au groupe de travail « Réutilisation des masques » du CHU de Grenoble
  - Participation à la recommandation relative au port des masques de l'Académie de Médecine.

- **Allier et Puy de Dôme** :
Mise en place d'une hotline disponible 7 jours sur 7 prenant en charge les EHPAD.

- **Roanne**
STLN a établi un « protocole test Covid » avec les laboratoires d'analyse BOUVIER qui, lorsqu'une personne testée positive était salariée et d'accord, informait le SSTI de manière à accompagner le salarié Covid+ à informer son entreprise et accompagner l'entreprise dans les démarches de prévention à mettre en place le cas échéant. Les objectifs étaient de contenir les closters en cas de contamination d'un salarié et d'aider les employeurs dans la gestion d'un salarié contaminé.

- **Ain**
Partenariat avec l'Ordre des Médecins et l'Ordre des dentistes de l'Ain afin de construire des supports de prévention et d'aide à la reprise d'activité pour les secteurs médicaux-sociaux, instituts de beauté et coiffure. Tous ces documents ont été envoyés par emailing aux adhérents concernés.

## Des professionnels de Santé au Travail engagés

**En Auvergne-Rhône-Alpes, région fortement impactée par le virus, nos équipes de Médecins du travail et d'infirmiers en Santé au travail se sont largement positionnées pour renforcer les structures en manque de personnel, dans le cadre de la réserve sanitaire.**

**12 %** **de nos professionnels de santé se sont portés volontaires dans la réserve sanitaire**

**mis à la disposition du secteur curatif ou du 15, des missions citoyennes en relais de l'ARS, du CHU, de l'Opco Santé,...**
**Des infirmiers et Médecins du travail volontaires de Grenoble ont été formés avec le RIPIN pour les EHPAD dans le cadre de la réserve sanitaire.**

# DANS LA PRESSE
## LES SSTI FONT PARLER D'EUX

Dans le cadre de la campagne de communication initiée par le réseau PRESANSE « **Prévention du Covid-19 et reprise d'activité : votre Service de Santé au travail vous accompagne** », les associations ont été invitées à entreprendre également des actions de communication auprès de la presse régionale notamment.
Ainsi, en Auvergne-Rhône-Alpes, les Services de Santé au travail ont déployé une campagne de publi-reportage en version digitale :

- Sur lamontagne.fr et leveil.fr en Auvergne, avec la participation de :
  - SSTi03 (Allier)
  - ACISMT 15 (Cantal)
  - AIST 43 (Haute-Loire)
  - AIST La prévention active (Puy-De-Dôme).
- Sur leprogres.fr et ledauphine.com en Rhône-Alpes, avec la contribution de tous les autres SSTI de la région.

**En avril 2020**

**+ de 20 millions de vues sur lamontagne.fr**

**+ de 1 million de vues sur leveil.fr**

**Les actions des SSTI ont parfois eu des échos dans la presse.**
**En voici quelques exemples, parmi d'autres :**

- Participation du Dr GARIN de **MT2i Grenoble** à une tribune du Monde sur le **Recyclage des masques** parue le 20/05/20.
- Parution d'un article dans l'Essor Isère sur l'accompagnement d'**Alpes Santé Travail** Grenoble : « **Les Services de Santé au travail mutualisent leurs actions de prévention** » le 21 mai 2020
- Annonce sur ACTIV Radio Roanne du **STLN** sur la présence active du SSTI pour les entreprises pendant la crise sanitaire et l'information de la redistribution des dons d'EPI aux professionnels soignants.
- Article dans La Montagne paru le 1er juin 2020 : « Covid-19 – « **L'entreprise Unifrax et la médecine du travail au diapason dans l'urgence, la cohésion** » l'**AIST La prévention active.**
- Publireportage paru le 2 juillet 2020 avec Le Courrier des Entreprises - « **COVID-19 : le bilan pour les entreprises du Puy-de-Dôme et d'une partie de la Haute-Loire par l'AIST La Prévention active** ».
- La directrice du **SISTNI** répond à la députée C. Motin dans le Dauphiné Libéré paru le 4 juillet 2020. « **La médecine du travail assure suivi et prévention** ».

ma santé... By RA-SANTE.COM AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Pendant cette période de crise sanitaire, Présanse Auvergne-Rhône-Alpes a également été partenaire à deux reprises du magazine MA SANTE AuRA

- Le 10/04/20 : Publication de l'interview d'un Médecin du travail

**« Coronavirus : comment la médecine du travail s'adapte aux mesures de confinement ? »**
Par Pascal Auclair - lire l'article

- Le 11/05/20 : Parution d'un article dans l'édition spéciale Déconfinement du magazine MA SANTE AuRA

**« En première ligne aux côtés des entreprises pour reprendre une activité en sécurité avec les Services de Santé au Travail »**
lire l'article

*Dr Pascal EHRMANN*

EN PREMIÈRE LIGNE AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES POUR REPRENDRE UNE ACTIVITÉ EN SÉCURITÉ AVEC LES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL

Depuis le début de la crise du Covid, tous les Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) sont mobilisés pour aider toutes les entreprises, les conseiller par l'application de mesures de prévention adaptées et répondre aux questions de leurs adhérents : employeurs et salariés.

Comment continuer à travailler dans des conditions sûres ? Continuité de la vie économique ou reprise d'activité des entreprises, les SSTI sont là pour vous accompagner, à distance (téléphone, mail, téléconsultation) et sur le terrain, si les conditions de prévention le permettent.

Besoin d'un avis sur votre Plan de Reprise d'Activité ? La mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels ? Les modalités de mise en œuvre d'une nouvelle organisation de travail respectueuse des mesures barrières ? Les équipes des SSTI peuvent vous accompagner à réorganiser le travail, en privilégiant le télétravail lorsque cela est possible, et dans le cas contraire, en aidant à maintenir l'activité dans des conditions de sécurité pour les salariés.

Tous les SSTI vous informent et proposent des documents numériques, notamment les fiches conseil prévention par métier et secteur d'activité élaborées avec la contribution de médecins du travail du réseau PRESANSE.

Difficile de reprendre le travail... rassurez-vous, les mesures de prévention collectives et individuelles seront mises en place, avec les conseils avisés des SSTI. Savez vous que les SSTI proposent un accompagnement psychologique pour aider employeurs et salariés dans cette période de crise sanitaire sans précédent ?

Une fois de retour au travail, il est important d'appliquer les mesures barrières strictes (lavage des mains, distanciation), mais aussi : privilégier les réunions à distance, limiter les regroupements de salariés dans des espaces réduits, annuler ou reporter les déplacements professionnels non indispensables, adapter les horaires de travail, augmenter la fréquence de nettoyage des surfaces et points de contacts (poignées de portes, boutons de micro-ondes...).

La vie en entreprise continue, employeurs, salariés, ne restez pas seuls ! Partagez vos interrogations avec votre collectif de travail et contactez votre SSTI ; ensemble nous pouvons réfléchir aux mesures de prévention à mettre en place tout en se protégeant individuellement et collectivement.

présanse PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# LES TÉMOIGNAGES
## LA PAROLE À NOS ADHÉRENTS

**Chaque jour, les SSTI et leurs équipes reçoivent des témoignages de reconnaissance et de remerciements d'entreprises, de salariés, de partenaires, qui saluent le travail de la profession durant cette crise. Ils nous font confiance…**

### ACCURAY

***Herve DESPLANQUES - HSE & Radiation Safety Manager EIMEA – 73***

*« Un grand merci pour l'excellent travail que vous avez effectué sur la prévention du COVID-19 avec votre équipe. Votre documentation est claire, complète, très informative et à la portée de tous. Je travaille avec une vingtaine de Services de Santé au Travail en France et c'est ce que j'ai vu de mieux et de plus complet jusqu'à présent.*
*Merci de passer le message à celles et ceux qui ont travaillé avec vous à ce sujet. Ça fait vraiment plaisir d'être aidé dans ces temps difficiles. »*

### Ensemble scolaire Charles de Foucauld

***Stéphane NOËL - chef d'établissement et coordonnateur à Lyon – 69***

*« Le médecin du travail qui nous suit tout au long de l'année et l'assistante santé sécurité au travail, nous ont particulièrement aidés à traverser cette crise, à valider notre protocole sanitaire par une lecture rigoureuse, des remarques judicieuses et une intervention directe auprès de nos enseignants pour les rassurer avant le retour des élèves en classe. Aucune communication n'avait été faite en direction des chefs d'établissement, pas de directive précise et adaptée à nos problématiques. Nous devions nous baser sur un protocole national de déconfinement. ».*
*lire l'article complet sur le site de l'Agemetra*

### EFCA (Centre de Formation)

***Stéphanie MORAND, à Riom - 63***

*« L'infirmière en Santé au travail qui nous suit nous a contacté d'elle-même pour que l'on puisse se rencontrer afin de connaître notre organisation. Nous trouvions cela très intéressant d'avoir un retour d'une personne issue du milieu médical. Elle nous a donné des consignes et des renseignements qui nous ont été très utiles. Durant cette période, nous avons bénéficié de plus d'informations et d'accompagnement de la part de l'AIST La prévention active qu'habituellement. »*

### UNIFRAX

***Hervé LHOTE – Directeur, à Lorette – 42***

*« Grâce à sa présence en Chine, l'entreprise a pu prendre conscience des risques très tôt. Dès la mi-mars, contact a été pris avec la médecin du travail de l'usine, le docteur Anne Tyrode. La priorité : protéger les salariés fragiles et instaurer des mesures sanitaires. (…) Cette traversée sans remous a été rendue possible grâce à la bonne collaboration entre l'entreprise et l'AIST La prévention active. « L'avis médical du docteur Tyrode a été précieux, cette collaboration est très positive », avoue Hervé Lhote. « Nous avons géré la situation avec les moyens que nous avions à disposition », termine la médecin.*
*Et cerise sur le gâteau, cet épisode a permis à salariés et direction de se rapprocher et de communiquer davantage. » lire l'article complet du journal La Montagne*

### CPME

***Président de la CPME du Puy-De-Dôme – 63***

*« Au nom de la CPME et de ses adhérents, je tiens à vous remercier pour toutes les actions et l'aide apportée aux entreprises en terme de conseil, consultations et prescriptions faites dans des conditions pas toujours simples. Il est clair que les documents et les protocoles transmis par l'AIST aux entreprises ont permis d'améliorer la visibilité sur certain points et de préparer au mieux cette reprise si nécessaire. Je vous remercie pour votre attention et votre dévouement ainsi que celui de vos équipes. »*

## EHPAD Bargoin

***M. PINEAU, à Vic-le-Comte – 63***

*« Pendant la crise, j'ai sollicité mon Médecin du travail pour des suivis de dossiers individuels et notamment pour avoir un avis concernant des personnes fragiles. Notre Médecin du travail s'est montré très disponible, j'ai continué à bénéficier d'un vrai accompagnement avec des réponses pertinentes et claires. S'il y a bien une chose dont nous n'avons pas manqué, ce sont des informations. »*

## Les Maroquineries des Alpes

***Charlotte POULNAIS, à Aix Les Bains – 73***

*« … notre activité artisanale de haute exigence mobilise un savoir-faire physiquement sollicitant pour nos artisans, qu'il est de notre devoir d'accompagner, au quotidien dans un cadre préventif, mais aussi d'adaptation ou de réorientation afin de limiter l'impact de nos activités notamment sur les sujets de TMS.*

*Il s'agit là d'un travail de collaboration au quotidien avec le Médecin du travail (…) : cette connexion nous permet ainsi de prendre ensemble les bonnes décisions, pour le salarié et pour l'organisation.*

*Nous souhaitons également évoquer plus spécifiquement ce contexte si particulier de crise sanitaire que nous vivons actuellement, durant lequel nous avons, plus encore, pu compter sur les conseils avisé et réactifs du Médecin du travail.*

*Le service de Santé a pu nous accompagner à chaque étape de nos réflexions organisationnelles pendant le confinement, et à la reprise, lorsque les ajustements étaient nécessaires tant sur l'organisation générale que sur la gestion des cas individuels. (…)*

*Nous espérons vivement pouvoir compter encore longtemps sur l'accompagnement de la Santé au travail dans le pilotage de nos activités, sans quoi notre ambition de faire évoluer sans cesse notre culture en matière de Santé au travail, impulsée par nos valeurs, notre recherche de performance, mais aussi nos obligations de résultats en la matière, en sera indéniablement affectée. »*

## Elan

***Lucie COGNET, Responsable Ressources Humaines - 42***

*« Je vous adresse ce mail afin de vous remercier de l'accompagnement fournit par Santé au Travail Loire Nord durant cette période inédite que nous avons traversée.*

*Nous avons reçu de la part de vos services des informations claires, de source sûres et clés en mains nous ayant permis :*

- *de suivre l'actualité et d'être informés de manière régulières des recommandations pour les entreprises*
- *de mettre en place les mesures sanitaires nécessaires et obligatoires dans notre structure*
- *d'avoir à portée de main les affichages recommandés*
- *de savoir comment agir si un cas de covid-19 était avéré dans notre structure*
- *de nous mettre en règle sur nos documents obligatoires type DUERP*

*Ce soutien tant sur le plan matériel que légal et humain nous a permis d'agir vite et surtout d'y voir plus clair quant aux décisions à prendre tant l'information venait de part et d'autre.*

*Vos services ont été réactifs et nous avons pu en interne rassurer nos collaborateurs en leur donnant la juste information au bon moment.*

*Au nom du comité de direction ELAN, je vous adresse tous mes remerciements ainsi qu'à vos équipes. »*

## En attendant Louise

***Alain VASSORT, à Ménétrol - 63***

*« Nous avons reçu la proposition d'une intervention à laquelle nous avons répondu favorablement parce que nous avions l'intention de rouvrir pour faire de la vente à emporter puis de rouvrir au public dès que possible le restaurant. Le message était bien adapté, cela ne fait pas de mal de rappeler les consignes d'hygiène à toute l'équipe sachant que nous avons un apprenti. Cela nous a permis de réfléchir à l'organisation, aux endroits stratégiques pour mettre les produits, la désinfection régulière. Cette intervention a bien répondu à nos attentes, et surtout rassuré. ».*

# POUR CONCLURE

À distance, en astreinte volontaire ou en présentiel dans leurs centres de visites, les équipes pluridisciplinaires des SSTI ont été exemplaires dans ces périodes difficiles par leur sens des responsabilités, leur rigueur d'exécution et leur implication maximale au service de l'intérêt général.

**La volonté des SSTI est de poursuivre plus que jamais leurs missions d'accompagnement auprès de leurs adhérents.**

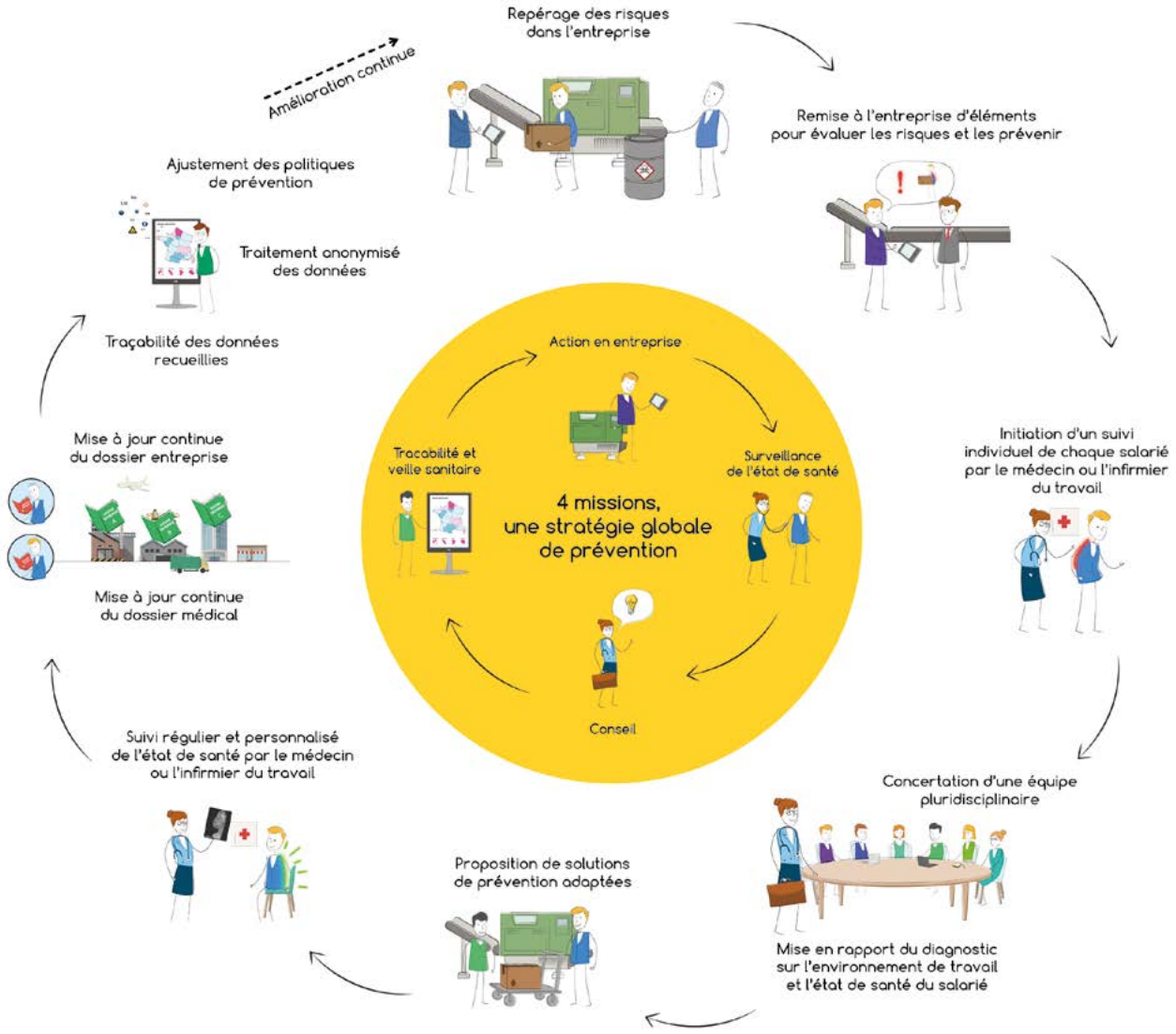


La crise Covid-19 a révélé à quel point **le rôle des Services de Santé au Travail en matière de conseil est essentiel.**

Les Services de Santé au Travail Interentreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes réaffirment leur connaissance du monde de l'entreprise et l'importance de leur implantation sur le territoire au plus proche de leurs adhérents.

# NOUS CONTACTER
## ET SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ

### PRÉSANSE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES DE LA RÉGION

**www.presanse-auvergne-rhone-alpes.org**

**SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

**TÉLÉCHARGEZ, PARTAGEZ**
CE RAPPORT COMPLET

**01 - AIN**

AST BTP de l'Ain | ast-btp-ain.fr
CST Oyonnax | sante-travail-oyonnax.fr
Service de Santé au Travail de l'Ain | sst-01.org

**03 – ALLIER**

SSTi03 | ssti03.fr

**07 - ARDECHE**

APIAR Aubenas | prevention-dromeardeche.fr/apiar
APIST Tournon et Région | prevention-dromeardeche.fr/tournon
AST Privas | prevention-dromeardeche.fr/astprivas
Santé au Travail du Haut Vivarais | prevention-dromeardeche.fr/sthv

**15 – CANTAL**

ACISMT 15 | presanse-auvergne-rhone-alpes.org/f/reseau/134/fiche/

**26 - DRÔME**

AIPVR | aipvr.com
CISTT | presanse-auvergne-rhone-alpes.org/f/reseau/51/fiche
STDV | prevention-dromeardeche.fr/stdv
SIST Drôme provençale | prevention-dromeardeche.fr/sist2607

**38 - ISERE**

Alpes Santé Travail | alpes-sante-travail.org
BTP Santé au Travail | btpst.fr
Métrazif | metrazif.fr
Mt2i | mt2i.org
SISTNI | sistni.fr
SMI 38 | smi38.fr
SMIEVE | smieve.fr

**42 – LOIRE**

SIST BTP Loire | sante-travail-btp42.com
SLST Saint-Etienne | slst.fr
STLN Roanne | stln42.fr

**43 – HAUTE-LOIRE**

AIST 43 | aist43.fr
AIST La prévention active | aistlapreventionactive.fr

**63 – PUY DE DÔME**

AIST La prévention active | aistlapreventionactive.fr

**69 - RHÔNE**

Agemetra | agemetra.org
AST Grand Lyon | astgrandlyon.fr
BTP Santé au travail | btpst.fr
STVB Villefranche | stvb.asso.fr

**73 - SAVOIE**

Santé au Travail en Savoie | santetravail73.fr

**74 – HAUTE-SAVOIE**

SIST Arve Mont Blanc | sante-au-travail.com
AST 74 | ast74.fr
Santé au Travail du Genevois | sante-au-travail-du-genevois.business.site

# présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE L'AIN

AST BTP de l'Ain

SANTÉ AU TRAVAIL CST RÉGION OYONNAX

sSTi03 ALLIER Prévention Santé Entreprises

APIAR santé au travail

SANTÉ AU TRAVAIL Tournon - Tain

AST Privas

sthv Santé au Travail du Haut-Vivarais

acismt Service de Santé au Travail du Cantal

santé au travail Valence et Région

C.I.S.T.T.

Santé Travail Drôme Vercors

Santé au Travail Montélimar Drôme Provençale

Alpes Santé Travail

MT 2i SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

métrazif service de santé au travail

SiSTNi Prévention et Santé au Travail

SMi 38 Prévention et Santé au Travail

SMIEVE Médecine du travail - Vienne

SUD LOIRE SANTÉ AU TRAVAIL UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS : PRÉVENTION, CONSEILS, ACTIONS

Santé au Travail Loire Nord

BTP 42

SIST Service Interentreprises de Santé au Travail BTP ISÈRE

AIST43 SANTÉ AU TRAVAIL

aist la prévention active

agemetra Santé Travail Votre partenaire Santé Travail

ast Santé au travail Grand Lyon

BTP santé au travail

STVB SANTÉ AU TRAVAIL

Service Santé au Travail en Savoie

Service Interentreprises Santé Travail Arve Mont-Blanc

AST74 Haute-Savoie Santé au travail • Interprofessionnel & BTP

santé au travail du Genevois

www.presanse-auvergne-rhone-alpes.org

Directeur de la publication : André Couyras | Direction de la communication : Patricia Pau | Coordination : Annick Baldi
Comité éditorial : Commission communication Présanse Auvergne-Rhône-Alpes | Création graphique : Nathalie Perrot
Édition 2020